



### L'équipe pluridisciplinaire :

- 3 Accompagnants éducatif et social (quotidien)
- 1 Travailleur social (3 demi-journées par semaine)
- 1 infirmière
- 1 Médecin référent (1 demi-journée/ semaine)
- 1 Chef de service

### Heures d'ouverture des bureaux

**Lundi** : 13h-17h

**Mardi** : 10h-13h

**Mercredi & Jeudi** : 10h-17h

**Vendredi** : 13h-18h

**Samedi & Dimanche** : 10h-15h

### Coordonnées

#### Cadre :

mroy@afus16.fr

#### Médecin référent :

lhss@ch-angouleme.fr

#### Equipe sociale :

lhss@afus16.fr

« L'ESTAPLE »

Unité Lits Halte  
Soins Santé (LHSS)  
de Charente

AFUS 16  
B.P 61024 ANGOULEME CEDEX  
Equipe : 07.82.20.94.65  
06.02.43.05.12 - 06.02.43.53.77  
Chef de service : 06.52.94.03.30

## Présentation

Les LHSS sont un dispositif médico-social d'accueil temporaire, fonctionnant 24h sur 24 et permettant aux personnes sans-abri, quelle que soit leur situation administrative, de recevoir des soins médicaux et paramédicaux qui leur seraient dispensés à domicile si elles en disposaient.

L'AFUS16 dispose aujourd'hui de 8 places pour accueillir des personnes seules majeures ou des familles avec enfants, si la situation se présente, sur une durée maximale de 2 mois renouvelable selon les besoins évalués.

L'utilisateur a la possibilité d'être hébergé dans ce dispositif avec son animal de compagnie sous réserve de la capacité du maître à assurer la subsistance de son animal et la sociabilité de celui-ci.



## Les Objectifs

Permettre aux personnes de bénéficier d'une continuité de soins ne nécessitant pas une hospitalisation, tout en leur permettant, à la sortie de l'unité, l'accès à la réalisation de leur projet de vie ou tout au moins à leur autonomie.

Permettre aux personnes accueillies un rétablissement de leur situation médicale et sociale.

## Les Missions

Une prise en charge sanitaire et sociale par des soins médicaux et un accompagnement social qui permettrait une réinsertion sociale.

Des prestations matérielles liées à l'hébergement telles que la restauration et une laverie sont prévues au sein de l'unité.

## Faire une demande d'admission

L'admission est prononcée par le directeur et le chef de service de l'unité après avis du médecin référent.

Les bénéficiaires devront répondre à certains critères et la décision se prendra en fonction de l'avis médical et psychosocial se fondant sur :

- Le besoin sanitaire de la personne
- L'absence de la nécessité de prise en charge hospitalière
- L'opportunité de son admission dans ce dispositif au regard des besoins diagnostiqués

Le dossier d'admission est composé de :

- La demande de l'utilisateur (recueillant son libre consentement),
- Un volet social intégrant une évaluation,
- Une évaluation médicale, motivant le besoin d'une prise en charge au sein de l'unité.

Le volet social et le volet médical sont à envoyer aux adresses mail du cadre et du médecin référent. Les adresses figurent sur le dossier de candidature téléchargeable sur le site de l'AFUS16 (<http://www.afus16.fr/>).



## Heures d'ouverture des bureaux

**Lundi** : 13h-17h

**Mardi** : 10h-13h

**Mercredi & Jeudi** : 10h-17h

**Vendredi** : 13h-18h

**Samedi & Dimanche** : 10h-15h

## Coordonnées

### Cadre :

mroy@afus16.fr

### Médecin référent :

lhss@ch-angouleme.fr

### Equipe sociale :

lhss@afus16.fr

## L'équipe pluridisciplinaire :

- 3 Accompagnants éducatif et social (quotidien)
- 1 Travailleur social (3 demi-journées par semaine)
- 1 infirmière
- 1 Médecin référent (1 demi-journée/ semaine)
- 1 Chef de service

« L'ESTAPLE »

Unité Lits Halte  
Soins Santé (LHSS)  
de Charente

AFUS 16

B.P 61024 ANGOULEME CEDEX

Equipe : 07.82.20.94.65

Responsable : 06.52.94.03.30

Secrétariat : 05.45.93.62.91